Statistiques culturelles

Dépenses de l'administration publique provinciale au titre de la culture

1983-1987

75 ANS DE FIABILITÉ

Bureau de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant le BSQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser au:

Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél.: (418) 643-5116

ou

Tél.: 1-800-463-4090
(aucun frais d'appel)

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Premier trimestre 1988
ISBN 2-550-18369-X

Tirage limité.
Toute reproduction ou utilisation du contenu
de cette publication est autorisé à condition
de mentionner la source.

Présentation

Le Bureau de la statistique du Québec présente Dépenses de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1983-1987.

Cette publication contient les données sur les dépenses brutes effectuées au Québec au cours des exercices financiers 1983-84 à 1986-87.

En plus des données sur les dépenses totales, le lecteur trouvera une ventilation des dépenses selon quatre grandes catégories, ainsi que selon 15 fonctions.

Quiconque voudra comparer le contenu de cette publication avec les données disponibles à Statistique Canada devra tenir compte d'une différence au niveau des fonctions, car nous avons ajouté les dépenses de développement et de promotion de la langue. Cette fonction devra être soustraite du total pour fins de comparaison.

Nous avons décidé d'inclure cette fonction dans notre publication, de concert avec nos principaux utilisateurs, pour mieux refléter la réalité québécoise.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu compléter le questionnaire, de même que nos collègues de certains ministères et organismes qui nous ont fait bénéficier de leurs précieux commentaires.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à nous faire parvenir leurs points de vue, leurs commentaires ou leurs suggestions.

Signes conventionnels

-	Néant ou zéro
r	Donnée révisée

Symboles

%	Pour cent ou en pourcentage
'000	Variation en pourcentage

Numérotation des fonctions en ordonnée dans certains graphiques

1 - Bibliothèques
2 - Musées
3 - Archives publiques
4 - Patrimoine
5 - Enseignement des arts
6 - Littérature
7 - Arts d'interprétation
8 - Arts visuels et artisanat
9 - Cinéma et vidéo
10 - Radiodiffusion et télévision
11 - Enregistrement sonore
12 - Multiculturalisme
13 - Activités multidisciplinaires
14 - Développement et promotion de la langue
15 - Autres dépenses

Cette publication a été réalisée par:

Pierre Lachance
de la Direction des statistiques générales

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication:

Direction des statistiques générales
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André, 4e étage
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél.: (418) 643-5118

Table des matières

Faits saillants 9

Annexe 1
Notes méthodologiques 23

Annexe 2
Liste des répondants 1986-87 29

Liste des tableaux

1. Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987 12

2. Dépenses internes et externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987 14

3. Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987 16

4. Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987 18

5. Part relative des catégories de dépense, 1983-1987 21

6. Variation annuelle des catégories de dépense, 1983-1987 21

Liste des graphiques

1. Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987 14

2. Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1983-1987 14

3. Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987 15

4. Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987 15

5. Dépenses internes de fonctionnement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1983-1987 17

6. Dépenses internes d'investissement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1983-1987 17

7. Dépenses externes de fonctionnement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1983-1987 19

8. Dépenses externes d'investissement de l'Administration provinciale au titre de la culture, 1983-1987 19

9. Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1983-1987 20

10. Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1983-1987 20

DÉPENSES TOTALES

Les dépenses totales de l'administration publique provinciale au titre de la culture ont évolué comme suit au cours des quatre derniers exercices financiers:

- en 1983-94: 367,8 millions
- en 1984-85: 384,4 millions (+4,5%)
- en 1985-86: 417,9 millions (+8,7%)
- en 1986-87: 413,6 millions (-1,0%)

Malgré que les dépenses totales de l'année financière 1983-84 représentaient une forte augmentation (+30,8%) sur celles de l'année précédente (281,3 millions)[1], l'accroissement s'est fortement ralenti lors des deux années subséquentes pour se transformer en une légère diminution en 1986-87. Le résultat de ces variations donne un accroissement net de 12,5% sur l'ensemble de la période quadriennale considérée.

Parmi les 15 fonctions selon lesquelles se répartissent ces dépenses, deux d'entre elles se détachent nettement. Il y a d'abord celles des bibliothèques, avec 140,4 millions et 33,9% du total en 1986-87 et de radiodiffusion et télévision, avec 67,5 millions et 16,3%. Malgré une diminution des dépenses totales dans les deux cas par rapport à 1985-86, ces fonctions ont contribué à elles seules un peu plus de la moitié (50,2%) du total en 1986-87.

DÉPENSES SELON LA CATÉGORIE

Les dépenses de l'administration publique provinciale au titre de la culture se répartissent en quatre grandes catégories, soit:

- les dépenses internes de fonctionnement,
- les dépenses internes d'investissement,
- les dépenses externes de fonctionnement,
- les dépenses externes d'investissement.

Dépenses internes

Dans leur ensemble, les dépenses internes ont connu une augmentation à chacun des quatre derniers exercices financiers, passant de 146,9 à 174,8 millions pour un accroissement cumulé de 18,9%. La part relative de cette catégorie dans les dépenses totales a oscillé de 40,0% à 42,3%, avec un saut à 42,7% en 1984-85 et une rechute à 40,1% en 1985-86. La principale fonction est sans contredit celle de la radiodiffusion et de la télévision dont les dépenses ont varié de 65,4 à 67,1 millions (+2,6%) en quatre ans, avec une pointe à 68,1 millions en 1985-86. La part relative de cette fonction a toutefois décliné régulièrement durant cette période, soit de 44,5% à 38,4% des dépenses internes.

1. Voir à ce sujet la publication suivante:
   Dépenses de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1982-1986.

En ce qui concerne les dépenses internes de fonctionnement, elles ont augmenté de 16,1% de 1983-84 à 1986-87, passant de 135,7 à 157,7 millions. La part relative de cette catégorie est passée de 36,9% à 38,1% des dépenses totales, avec toutefois un sommet de 39,2% en 1984-85 et un creux de 35,4% en 1985-86.

Les dépenses internes d'investissement forment la catégorie qui a bénéficié, toutes proportions gardées, de la plus forte augmentation observée durant toute la période étudiée, soit 52,6%. Leur total a varié de 11,2 à 17,1 millions, avec un sommet de 19,6 millions en 1985-86. La part relative de ces dépenses est d'ailleurs passée successivement de 3,0% à 3,5%, puis à 4,7% des dépenses totales en 1985-86, pour se replier à 4,1% en 1986-87.

Dépenses externes

Le total des dépenses externes est passé en quatre ans de 220,8 à 238,9 millions, et leur part relative dans les dépenses totales a oscillé entre 60,0% et 57,3%. Mais cette augmentation globale de 8,2% masque une légère baisse à 220,4 millions (57,3%) en 1984-85, et un sommet à 250,2 millions (59,9%) l'année suivante. La principale fonction de cette catégorie est de très loin celle des bibliothèques, dont le total s'est accru de 120,0 à 135,1 millions et la part relative de 54,3% à 56,6% des dépenses externes.

Les dépenses externes de fonctionnement ont progressé de 204,8 à 228,0 millions, soit de 11,3% au cours de la période. Leur part relative a cependant légèrement diminué, passant de 55,7% à 55,1%. Toutefois, cette évolution d'ensemble recouvre une diminution à 200,3 millions en 1984-85 (52,1%) et un sommet à 236,1 millions (56,5%) en 1985-86.

Les dépenses externes d'investissement affichent une tendance générale à la baisse tant en chiffres absolus qu'en pourcentage. Après une augmentation de 16,1 à 20,1 millions (1984-85) survient un déclin prononcé à 14,1 millions, puis à 10,9 millions en 1986-87, pour une diminution de 32,2% sur quatre ans. La part relative de cette catégorie dans les dépenses totales a connu une évolution parallèle de 4,4% à 5,2% suivie d'une chute à 3,4%, puis à 2,6% en fin de période.

DÉPENSES SELON LA FONCTION

Les dépenses publiques au titre de la culture se répartissent aussi entre les 15 fonctions, ou domaines d'activité, dont les noms suivent:

- bibliothèques
- musées
- archives publiques
- patrimoine
- enseignement des arts
- littérature
- arts d'interprétation
- arts visuels et artisanat
- cinéma et vidéo
- radiodiffusion et télévision
- enregistrement sonore
- multiculturalisme
- activités multidisciplinaires
- développement et promotion de la langue
- autres

Dépenses totales

Malgré que les montants consacrés à chacune de ces fonctions fluctuent d'une année financière à l'autre, certaines tendances lourdes ressortent nettement. En premier lieu celle des dépenses totales au chapitre des bibliothèques qui sont toujours, et de loin, les plus élevées d'année en année et passent de 125,1 à 140,4 millions (+12,2%) durant la période 1983-1987.

Viennent ensuite les dépenses pour la radiodiffusion et la télévision qui pasent de 66,9 à 67,5 millions (+0,9%), celles pour les arts d'interprétation qui augmentent de 31,0 à 36,1 millions (+16,5%), celles au titre du patrimoine sont en hausse de 19,0 à 29,7 millions (+56,3%), de même que celles relatives aux musées avec un passage de 21,5 à 27,4 millions (+27,4%). Exception faite du patrimoine et des musées, les fonctions ci-dessus ont connu un déclin plus ou moins prononcé en 1986-87 par rapport à un sommet atteint en 1985-86.

Quatre autres fonctions se signalent par une hausse marquée de leurs dépenses totales sur quatre ans. En effet, le cinéma et la vidéo voient leurs dépenses passer de 7,8 à 15,1 millions (+93,6%), l'enseignement des arts de 10,8 à 13,2 millions (+22,2%), les archives publiques de 2,9 à 5,4 millions (+86,2%) et, sur trois ans dans ce dernier cas, l'enregistrement sonore voit ses dépenses augmenter de 1,4 à 3,2 millions (+228,6%).

Dépenses internes

La fonction ayant affiché les dépenses internes les plus élevées est celle de la radiodiffusion et de la télévision. Effectivement, en dépit d'une croissance lente en chiffres absolus, d'une réduction de sa part relative des dépenses de fonctionnement, et d'une diminution absolue dans les dépenses d'investissement (-31,3% en quatre ans), les dépenses internes reliées à cette fonction restent les plus importantes.

Les trois autres fonctions qui se signalent ensuite sont, le développement et la promotion de la langue avec une diminution de 17,0 à 16,4 millions (-3,6%), malgré un sommet de 17,6 millions en 1985-86, le patrimoine en hausse de 8,9 à 16,4 millions, dont 2,6 millions (1986-87) à l'investissement, et enfin l'enseignement des arts, avec une augmentation de 10,8 à 13,2 millions (+22,3%).

Deux autres particularités méritent d'être soulignées. D'abord la forte émergence (+81,7%) des dépenses consacrées aux archives publiques (de 2,7 à 5,0 millions), ensuite la forte réduction des dépenses internes consacrées aux musées, qui chutent de 13,9 à 7,5 millions (-46,0%).

Dépenses externes

La fonction bibliothèques absorbe à elle seule plus de la moitié des dépenses de cette catégorie (54,0% à 56,6%), avec un montant en hausse de 120,0 à 135,1 millions (+12,6%) entre 1983-84 et 1986-87.

En fait, ces dépenses sont devenues à toutes fins utiles des dépenses de fonctionnement puisque les sommes reliées à l'investissement ont chuté de 6,6 à 0,3 millions (-95,9%) au cours de cette période quadriennale. D'ailleurs, la part relative des bibliothèques

dans la catégorie fonctionnement passe de 55,4% à 59,2%, soit une hausse plus nette que pour l'ensemble des dépenses externes. Au second rang de cette catégorie se classent les art d'interprétation, avec des dépenses de 29,3 à 35,5 millions (+21,3%) qui sont surtout des dépenses de fonctionnement.

Puis viennent deux fonctions qui se démarquent par une très forte croissance de leurs dépenses externes. Il y a d'abord celle des musées, dont la hausse de 7,6 à 19,9 millions (+161,1%) fait plus que compenser son importante réduction observée parallèlement dans les dépenses internes (-46,0%), avec un gain net de 5,9 millions en quatre ans. Il y a aussi le cinéma et la vidéo avec une hausse encore plus accentuée de 6,7 à 13,7 millions (+204,0%). Vient enfin le patrimoine, dont la variation des dépenses de 10,1 à 13,4 millions (+32,2%) recouvre une réduction des dépenses de fonctionnement au profit de celles consacrées à l'investissement; en 1986- 87, avec 7,5 millions, la fonction patrimoine comptait à elle seule pour 68,[illegible]% de toutes les dépenses externes d'investissement.

Tableau 1
Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987

Fonction[1]	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
		'000 $		
Bibliothèques	125 111,5	122 776,5	143 920,3	140 386,3
Musées	21 547,1	23 424,9r	23 878,4	27 395,6
Archives publiques	2 897,0	4 181,4	5 113,8	5 369,0
Patrimoine	19 009,8	28 262,0r	21 231,4	29 744,3
Enseignement des arts	10 764,0	11 200,2	11 888,3	13 172,8
Littérature	6 168,6r	6 043,2r	5 752,1	6 050,7
Arts d'interprétation	31 037,0	32 169,3	36 528,5	36 118,5
Arts visuels et artisanat	15 407,0r	5 110,7	6 372,6	6 843,8
Cinéma et vidéo	7 782,1	12 421,8	11 534,9	15 087,2
Radiodiffusion et télévision	66 876,9	67 679,3	71 430,5	67 484,8
Enregistrement sonore	-	1 383,6	1 424,1	3 163,1
Multiculturalisme	1 826,7r	2 598,9r	2 860,9	2 313,5
Activités multidisciplinaires	1 883,6	9 125,1	10 239,3	8 707,5
Développement et promotion de la langue	17 352 7	16 651,0	18 103,5	16 735,6
Autres	40 163,9r	41 357,4	47 598,7	35 069,6
Total	**367 827,9**	**384 385,3**	**417 877,3**	**413 642,3**

1. Voir notes méthodologiques.

Graphique 1
Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987

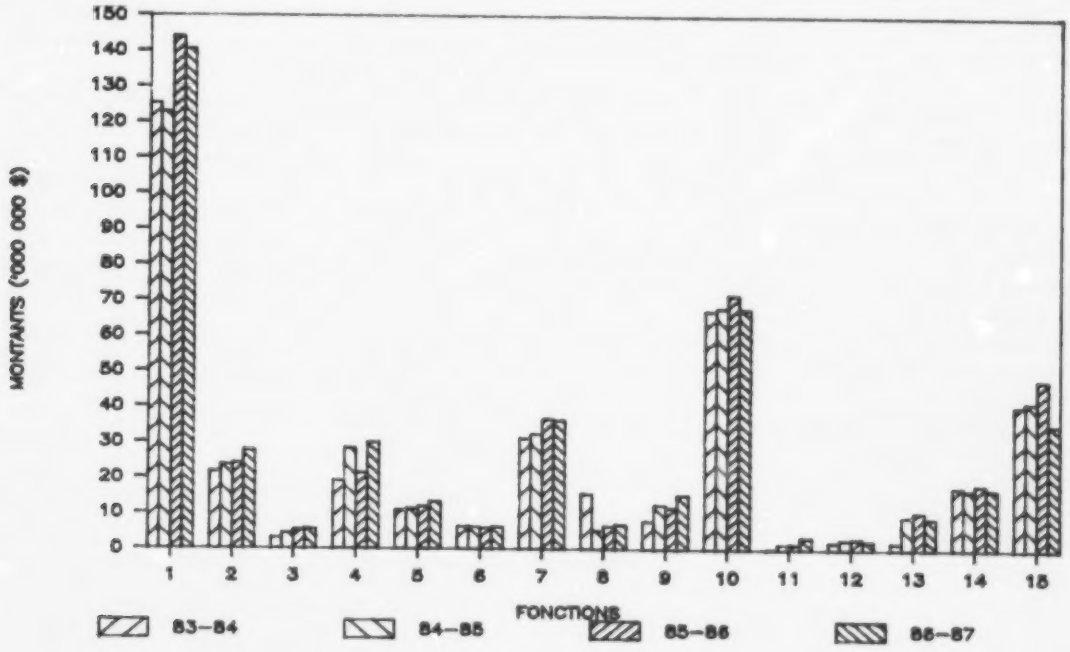

Graphique 2
Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1983-1987

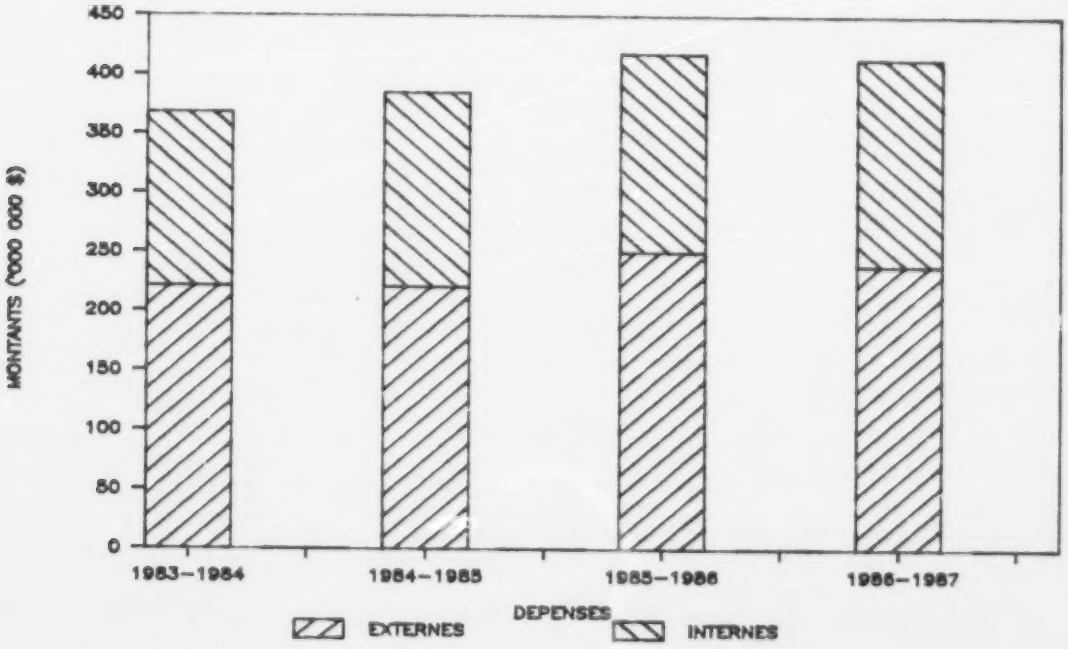

Tableau 2
Dépenses internes et externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987

Fonction[1]	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
		'000 $		
Dépenses internes	**146 954,1**	**163 982,7**	**167 691,0**	**174 771,2**
Bibliothèques	5 147,5	4 649,5	5 119,8	5 256,7
Musées	13 933,1	10 431,1r	9 012,6	7 518,0
Archives publiques	2 771,0	3 958,6	4 790,0	5 035,2
Patrimoine	8 897,8	17 210,9r	8 100,6	16 378,1
Enseignement des arts	10 764,0	11 163,2	11 888,3	13 160,5
Littérature	3 786,9r	3 281,4	3 134,2	3 012,0
Arts d'interprétation	1 781,8	651,7	783,1	620,6
Arts visuels et artisanat	1 050,3r	501,0	603,7	422,2
Cinéma et vidéo	1 062,0	1 269,5	1 114,9	1 380,1
Radiodiffusion et télévision	65 407,3	67 534,6	68 087,3	67 120,2
Enregistrement sonore	-	74,6	147,4	103,0
Multiculturalisme	655,7r	1 168,8	1 082,7	957,3
Activités multidisciplinaires	-	5 507,7	6 200,2	4 145,6
Développement et promotion de la langue	16 999,8	16 284,4	17 618,8	16 391,1
Autres	14 696,9r	20 295,7	30 007,6	33 270,6
Dépenses externes	**220 873,8**	**220 402,6**	**250 186,3**	**238 871,1**
Bibliothèques	119 964,0	118 127,0	138 800,5	135 129,6
Musées	7 614,0	12 993,8	14 865,8	19 877,6
Archives publiques	126,0	222,8	323,8	333,8
Patrimoine	10 112,0	11 051,1	13 130,8	13 366,2
Enseignement des arts	-	37,0	-	12,3
Littérature	2 381,7	2 761,8	2 617,9	3 038,7
Arts d'interprétation	29 255,2	31 517,6	35 745,4	35 497,9
Arts visuels et artisanat	14 356,7	4 609,7	5 768,9	6 421,6
Cinéma et vidéo	6 720,1	11 152,3	10 420,0	13 707,1
Radiodiffusion et télévision	1 469,6	144,7	3 343,2	364,6
Enregistrement sonore	-	1 309,0	1 276,7	3 060,1
Multiculturalisme	1 171,0	1 430,1r	1 778,2	1 356,2
Activités multidisciplinaires	1 883,6	3 617,4	4 039,3	4 561,9
Développement et promotion de la langue	352,9	366,6	484,7	344,5
Autres	25 467,0	21 061,7	17 591,1	1 799,0
Total	**367 827,9**	**384 385,3**	**417 877,3**	**413 642,3**

1. Voir notes méthodologiques.

Graphique 3
Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987

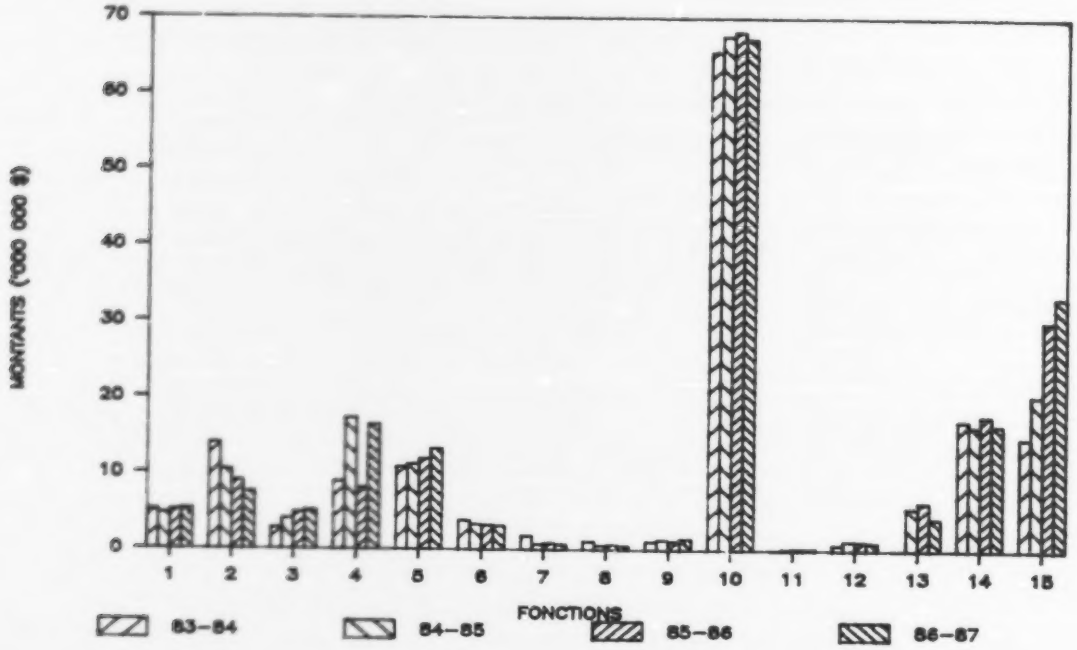

Graphique 4
Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987

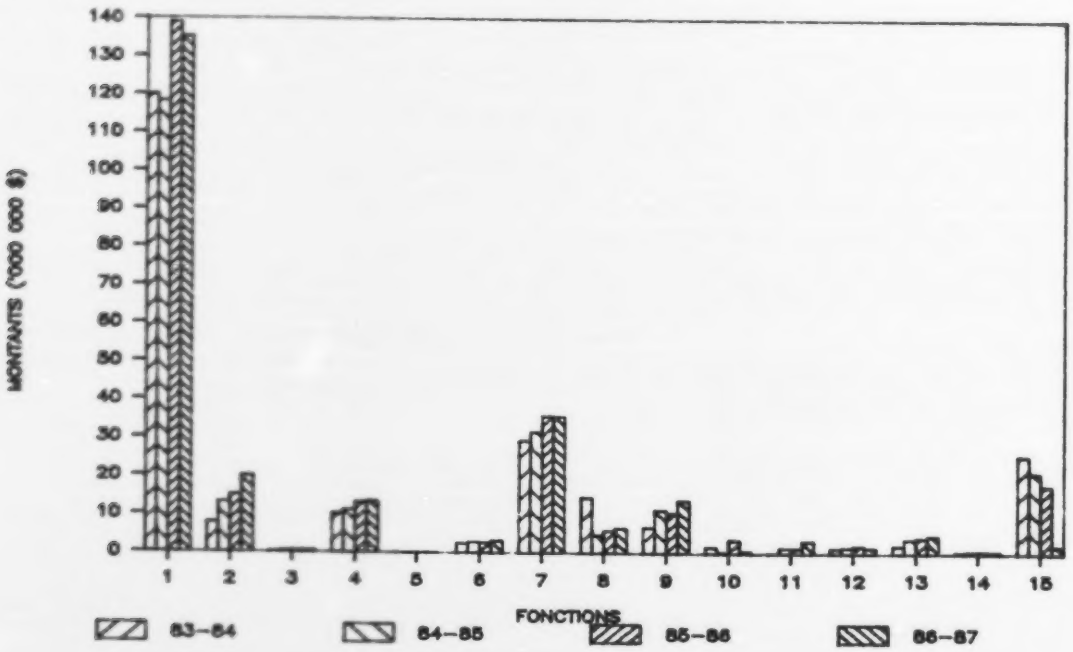

Tableau 3
Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987

Fonction[1]	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
	'000 $			
Dépenses de fonctionnement	**135 747,3**	**150 622,9**	**148 110,3**	**157 667,3**
Bibliothèques	5 051,8	4 591,7	5 064,4	5 199,2
Musées	10 782,3	7 393,1r	8 123,9	7 435,2
Archives publiques	2 719,0	3 860,5	4 610,0	4 835,2
Patrimoine	8 843,8	12 892,8r	5 583,6	13 799,4
Enseignement des arts	10 582,0	11 008,3	11 731,0	12 964,5
Littérature	3 768,9r	3 231,4	2 967,2	3 003,3
Arts d'interprétation	1 536,3	651,7	783,1	620,6
Arts visuels et artisanat	550,3r	501,0	603,7	422,2
Cinéma et vidéo	1 039,0	1 267,3	1 112,7	1 380,1
Radiodiffusion et télévision	61 178,0	63 196,0	65 327,2	64 216,0
Enregistrement sonore	-	74,6	147,4	103,0
Multiculturalisme	655,7r	1 168,8	1 082,7	957,3
Activités multidisciplinaires	-	5 375,1	6 033,6	4 032,4
Développement et promotion de la langue	16 698,7	15 912,1	17 146,1	16 103,7
Autres	12 341,5r	19 498,5	17 793,7	22 595,2
Dépenses d'investissement	**11 206,8**	**13 359,8**	**19 580,7**	**17 103,9**
Bibliothèques	95,7	57,8	55,4	57,5
Musées	3 150,8	3 006,1	888,7	82,8
Archives publiques	52,0	98,1	180,0	200,0
Patrimoine	54,0	4 318,1	2 517,0	2 578,7
Enseignement des arts	182,0	154,9	157,3	196,0
Littérature	18,0	50,0	167,0	8,7
Arts d'interprétation	245,5	-	-	-
Arts visuels et artisanat	500,0	-	-	-
Cinéma et vidéo	23,0	2,2	2,2	-
Radiodiffusion et télévision	4 229,3	4 338,6	2 760,1	2 904,2
Enregistrement sonore	-	-	-	-
Multiculturalisme	-	-	-	-
Activités multidisciplinaires	-	132,6	166,4	113,2
Développement et promotion de la langue	301,1	372,3	472,7	287,4
Autres	2 355,4r	797,2	12 213,9	10 675,4
Total	**146 954,1**	**163 982,7**	**167 691,0**	**174 771,2**

1. Voir notes méthodologiques.

Graphique 5
Dépenses internes de fonctionnement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1983-1987

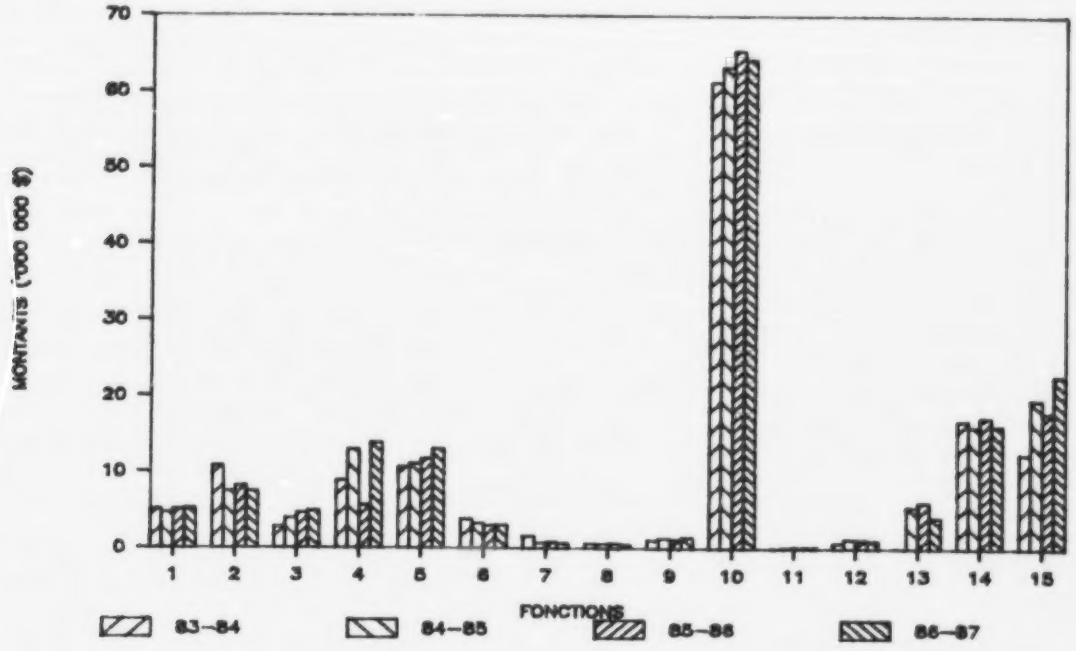

Graphique 6
Dépenses internes d'investissement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1983-1987

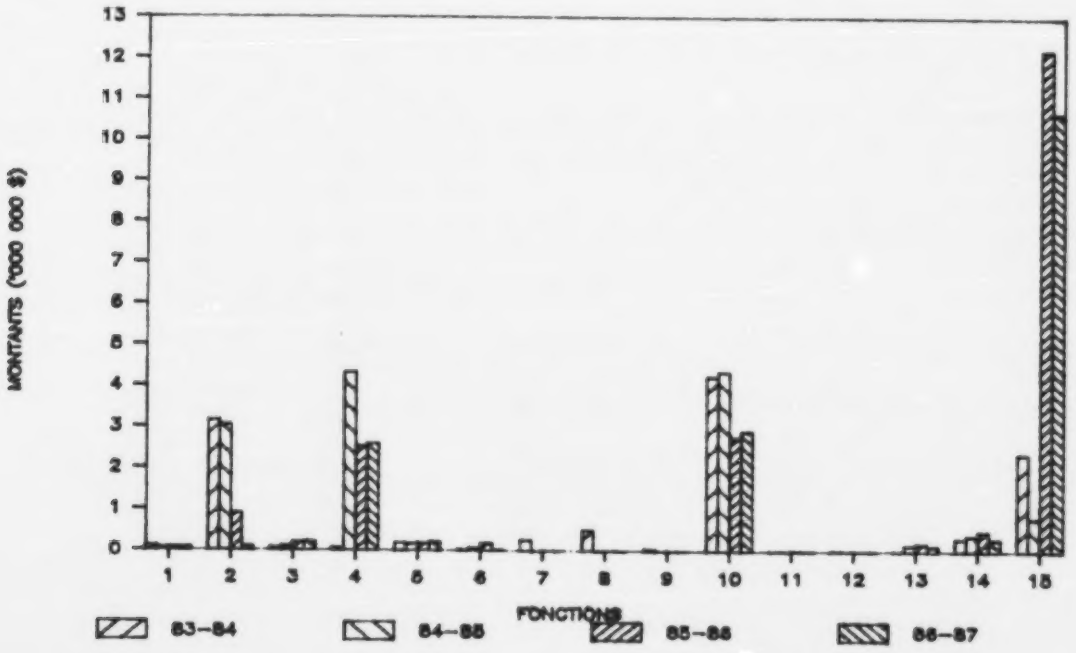

Tableau 4
Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1983-1987

Fonction[1]	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
	'000 $			
Dépenses de fonctionnement	**204 760,4**	**200 263,1**	**236 095,7**	**227 950,1**
Bibliothèques	113 342,3	115 975,6	136 345,4	134 856,4
Musées	7 143,4	11 743,8	13 399,5	19 851,8
Archives publiques	126,0	182,7	278,4	329,8
Patrimoine	7 827,0	6 587,7	7 806,8	5 871,3
Enseignement des arts	-	37,0	-	12,3
Littérature	2 381,7	2 761,8r	2 617,9	3 033,1
Arts d'interprétation	28 693,7	28 851,9	32 624,2	35 146,8
Arts visuels et artisanat	14 356,7	4 323,2	5 432,4	6 348,8
Cinéma et vidéo	6 720,1	11 010,3	10 254,3	13 639,9
Radiodiffusion et télévision	1 469,6	144,7	3 343,2	364,6
Enregistrement sonore	-	1 309,0	1 276,7	1 060,1
Multiculturalisme	871,0	1 146,1r	1 778,2	1 356,2
Activités multidisciplinaires	1 883,6	3 489,5	3 538,8	4 366,9
Développement et promotion de la langue	352,9	366,6	484,7	344,5
Autres	19 592,4	12 333,2	16 915,2	1 367,6
Dépenses d'investissement	**16 113,4**	**20 139,5**	**14 090,6**	**10 921,0**
Bibliothèques	6 621,7	2 151,4	2 455,1	273,2
Musées	470,6	1 250,0	1 466,3	25,8
Archives publiques	-	40,1	45,4	4,0
Patrimoine	2 285,0	4 463,4	5 324,0	7 494,9
Enseignement des arts	-	-	-	-
Littérature	-	-	-	5,6
Arts d'interprétation	561,5	2 665,7	3 121,2	351,1
Arts visuels et artisanat	-	286,5	336,5	72,8
Cinéma et vidéo	-	142,0	165,7	67,2
Radiodiffusion et télévision	-	-	-	-
Enregistrement sonore	-	-	-	2 000,0
Multiculturalisme	300,0	284,0	-	-
Activités multidisciplinaires	-	127,9	500,5	195,0
Développement et promotion de la langue	-	-	-	-
Autres	5 874,6	8 728,5	675,9	431,4
Total	**220 873,8**	**220 402,6**	**250 186,3**	**238 871,1**

1. Voir notes méthodologiques.

Graphique 7
Dépenses externes de fonctionnement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1983-1987

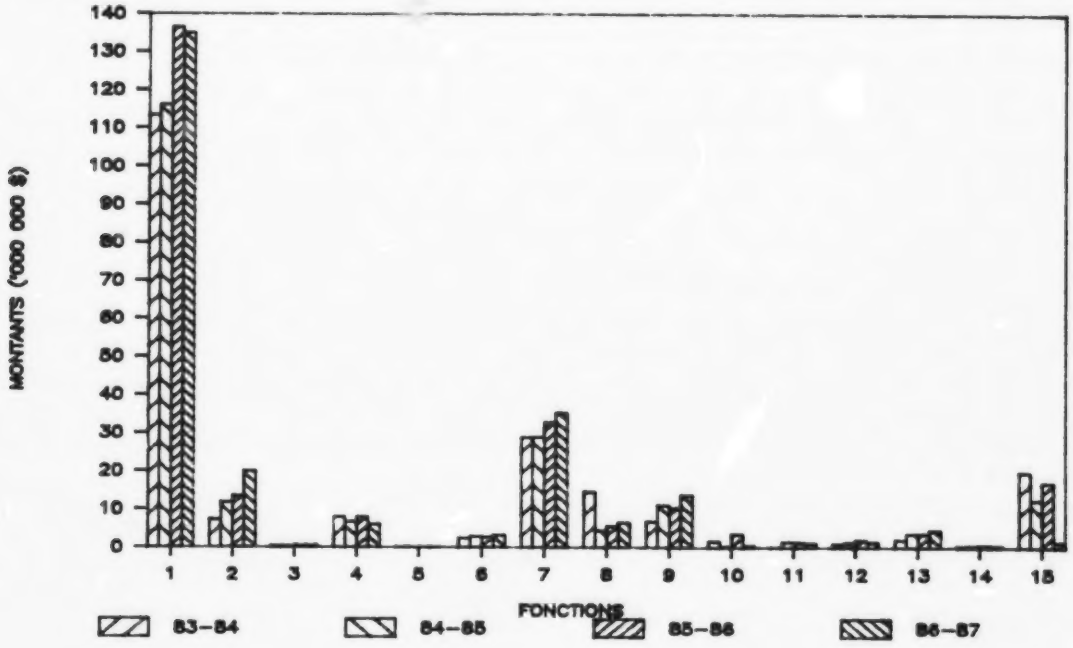

Graphique 8
Dépenses externes d'investissement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1983-1987

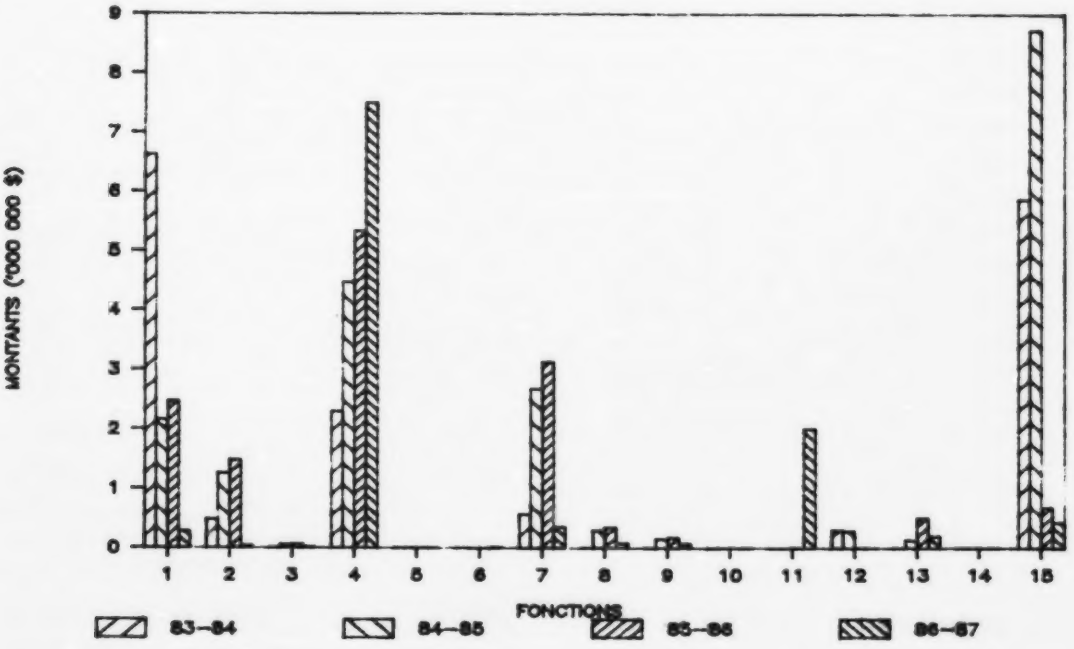

Graphique 9
Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1983-1987

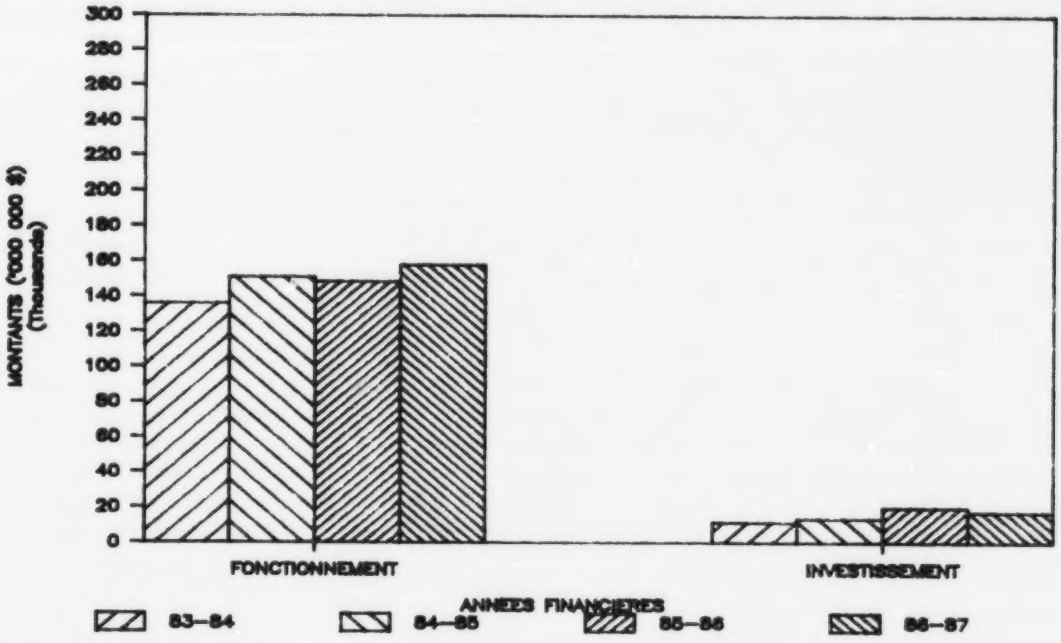

Graphique 10
Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1983-1987

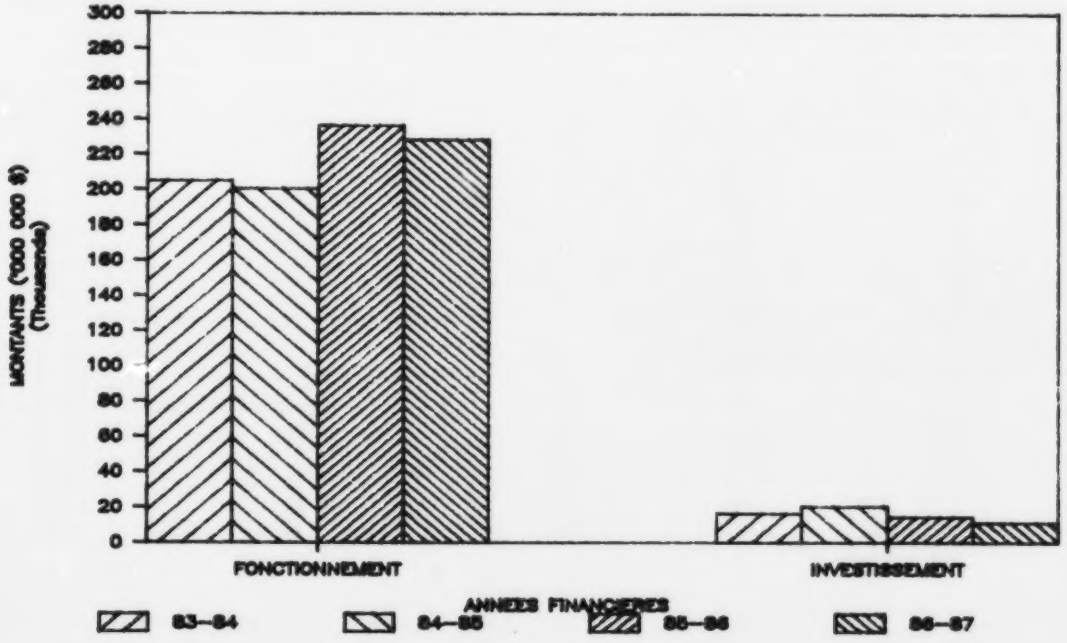

Tableau 5
Part relative des catégories de dépenses, 1983-1987

Catégorie[1]	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
		%		
Internes	**40,0**	**42,7**	**40,1**	**42,3**
Fonctionnement	36,9	39,2	35,4	38,1
Investissement	3,0	3,5	4,7	4,1
Externes	**60,0**	**57,3**	**59,9**	**57,7**
Fonctionnement	55,7	52,1	56,5	55,1
Investissement	4,4	5,2	3,4	2,6
Dépenses totales	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Voir notes méthodologiques.

Tableau 6
Variation annuelle des catégories de dépenses, 1983-1987

Catégorie[1]	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
		%		
Internes	-	**11,6**	**2,3**	**4,2**
Fonctionnement	-	11,0	-1,7	6,5
Investissement	-	19,2	46,6	-12,6
Externes	-	**0,2**	**13,5**	**-4,5**
Fonctionnement	-	-2,2	17,9	-3,5
Investissement	-	25,0	-30,0	-22,5
Dépenses totales	-	**4,5**	**8,7**	**-1,0**

1. Voir notes méthodologiques.

CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Les concepts et les définitions utilisés correspondent essentiellement à ceux employés par Statistique Canada dans ses propres données sur les dépenses publiques au titre de la culture au Canada.

Lors de l'enquête annuelle sur les dépenses de l'administration publique provinciale au titre de la culture, les ministères rapportent leurs dépenses budgétaires brutes et les organismes déclarent leurs dépenses totales brutes. Les dépenses d'un organisme peuvent dépasser les subventions reçues des administrations, si l'organisme perçoit des transferts fédéraux ou des recettes tirées de son fonctionnement.

Les activités suivantes ne sont pas couvertes par l'enquête: activités physiques de loisir, religion, sociétés d'horticulture, centres d'exposition et foires agricoles, formation linguistique, services de traduction des ministères et organismes et activités à caractère non culturel liées aux indiens et aux métis.

L'ADMINISTRATION PUBLIQUE PROVINCIALE

L'administration publique provinciale réfère au gouvernement du Québec, c'est-à-dire les ministères et les fonds spéciaux. Les ministères constituent la principale forme organisationnelle de l'administration publique et leur direction est assurée par des ministres.

Les fonds spéciaux sont formés d'unités organisationnelles (organismes) appartenant au gouvernement et possédant, en général, une administration et une comptabilité séparées de celles des ministères. Leur fonction principale consiste à fournir des biens et des services à la population, ainsi qu'à l'administration publique[1].

L'annexe 2 contient la liste des ministères et organismes ayant répondu au questionnaire d'enquête portant sur les dépenses encourues au cours de l'année 1986-87. Par rapport à l'année précédente, deux nouveaux répondants se sont ajoutés à cette liste tandis qu'un seul en a été retranché. En dépit de ce changement, et malgré les fusions, les disparitions et les modifications apportées aux rôles de ces organismes durant les quatre dernières années, la liste de l'annexe 2 reproduit sensiblement les mêmes fonctions gouvernementales pour les quatre années financières analysées.

LES FONCTIONS

Les données sur les activités se répartissent en quinze domaines d'activité différents appelés fonctions et définies ci-après.

1. Les bibliothèques

Les bibliothèques comprennent les bibliothèques nationales, publiques, scolaires, collégiales et universitaires.

---

1. Pour de plus amples informations, consulter le document suivant: Univers du secteur public au Québec 1986, Bureau de la statitique du Québec, 1987.

Bibliothèques nationales

Établissements désignés par le gouvernement sous le nom de bibliothèque nationale.

Bibliothèques publiques

Bibliothèques destinées au grand public, essentiellement financées à même les recettes fiscales et généralement administrées par un conseil public. Elles comprennent les bibliothèques centrales et les succursales ainsi que les bibliothèques régionales, rurales, provinciales et urbaines. Elles excluent les bibliothèques des ministères et organismes.

Bibliothèques scolaires

Bibliothèques administrées à titre d'unités distinctes, situées chacune dans des endroits différents qui occupent au moins l'espace d'une salle de classe, et mettant à la disposition de tous les élèves et enseignants une collection de livres, d'autres services et fournitures bibliotechniques; elles ne comprennent ni les collections appartenant aux classes et aux professeurs, ni les collections situées dans les écoles mais gérées par les bibliothèques publiques. Les données à ce sujet proviennent d'estimations fournies par Statistique Canada à partir de son enquête sur les bibliothèques scolaires.

Bibliothèques collégiales et universitaires

Cette appellation comprend toutes les bibliothèques des établissements universitaires et collégiaux y compris des collèges privés et des instituts techniques. Les données à ce sujet proviennent d'estimations fournies par Statistique Canada à partir de son enquête sur les bibliothèques collégiales et universitaires.

2. Les musées

Les musées réfèrent aux établissements ouverts au public et administrés dans l'intérêt de ce dernier, ayant pour objectif de conserver, d'étudier, d'interpréter, de rassembler et d'exposer des objets et des pièces uniques de portée culturelle et éducative, que ce soit dans les domaines artistique, scientifique, historique ou technologique. Cette définition comprend les musées généraux, les musées historiques, les musées des sciences naturelles, les musées des sciences et de la technologie, les musées et galeries d'art (sauf celles dont la principale vocation est l'exposition temporaire d'oeuvres), etc.

3. Les archives publiques

Les archives publiques réfèrent aux établissements désignés par le gouvernement sous le nom d'archives publiques.

4. Le patrimoine

Le patrimoine comprend les parcs et les lieux historiques, les parcs naturels et provinciaux, ainsi que les autres ressources du patrimoine.

Parcs et lieux historiques

Cette appellation désigne tous les parcs, lieux, monuments et bâtiments désignés comme étant historiques par des textes officiels ou une loi, y compris les villages de pionniers, les secteurs historiques et les autres endroits destinés à préserver le patrimoine et à éduquer le grand public.

Parcs naturels et provinciaux

Tous les parcs naturels et les parcs provinciaux dont le but est d'acquérir, de préserver, d'étudier, d'interpréter et d'exposer à l'intention du public des objets, des pièces uniques, des documents, des bâtiments et des terrains de portée culturelle et éducative. Les dépenses reliées aux activités de loisirs comme le coût de l'exploitation d'un terrain de camping dans un parc sont exclues. Pour les années 1984-85 et 1986-87, l'essentiel de ces dépenses provient d'estimations fournies par Statistique Canada à partir de son enquête sur les institutions du patrimoine.

Autres ressources du patrimoine

Toutes les dépenses relatives à la gestion de programmes visant à préserver, à protéger, à fouiller et à interpréter les sites archéologiques ainsi que les dépenses engagées dans la restauration de bâtiments et de structures historiques d'importance archéologique.

5. L'enseignement des arts

L'enseignement des arts désigne les beaux-arts, les arts appliqués et les arts d'interprétation plutôt que les domaines strictement pédagogiques comme les langues, l'histoire, la littérature, etc. Les arts comprennent le théâtre, la musique, la danse, la peinture, l'art dramatique, la photographie et toute autre discipline d'étude des arts déclarée par les établissements d'enseignement. Toutes les dépenses liées à l'enseignement des arts tant dans les écoles nationales que dans les établissements d'arts (par exemple, l'École nationale de théâtre de Montréal, les conservatoires de musique et d'art dramatique).

Sont exclues les dépenses relatives à l'enseignement des arts dans les établissements d'enseignement comme les écoles élémentaires et secondaires, les collèges ou les universités. Certaines dépenses de l'exercice financier 1983-84 ont été estimées.

6. La littérature

Les dépenses affectées à la littérature comprennent les subventions octroyées aux auteurs et aux éditeurs pour la publication de livres, de périodiques, de magazines et de journaux. Elles incluent aussi l'aide financière accordée aux séminaires, aux ateliers et aux prix de littérature ainsi que les subventions versées aux librairies et aux distributeurs. Les frais associés aux publications des organismes culturels et du ministère des Affaires culturelles sont déclarés comme dépenses liées à l'activité culturelle dont traitent les publications. Les dépenses liées aux publications qui portent sur deux ou plusieurs activités culturelles sont déclarées sous "Activités multidisciplinaires".

Sont exclues les dépenses pour les publications non culturelles des administrations publiques et l'appui financier accordé aux organismes qui distribuent des documents non littéraires comme les bulletins agricoles (ex.: les bulletins agricoles).

7. Les arts d'interprétation

Les arts d'interprétation réfèrent au théâtre, à la danse, à l'opéra et au ballet ainsi que les dépenses engagées pour la création, la production et l'interprétation. Sont aussi inclus les fonds octroyés aux organismes, associations et sociétés d'arts d'interprétation.

8. Les arts visuels et l'artisanat

Les arts visuels et l'artisanat désignent traditionnellement les secteurs d'activité comme la peinture, la sculpture, les arts plastiques, la photographie, les beaux-arts, les arts décoratifs et l'exposition d'oeuvres artisanales. Les dépenses engagées au titre des activités de création et de production d'oeuvres artistiques et artisanales y sont aussi incluses de même que l'aide financière accordée aux organismes et établissements à l'égard d'activités liées aux arts visuels et à l'artisanat comme les subventions aux galeries d'art qui organisent des expositions temporaires et des expositions itinérantes d'oeuvres d'art.

9. Le cinéma et la vidéo

Le cinéma et la vidéo comprennent les activités liées à la création, à la production et à la distribution de films et de vidéos de même que l'aide financière accordée aux organismes, associations et sociétés cinématographiques à l'égard de ces activités. Sont aussi inclus les fonds engagés par les administrations dans les domaines de la production et de la distribution de films à caractère culturel. Toutefois, les dépenses engagées pour la censure n'entrent pas dans cette catégorie.

À compter de l'année 1984-1985, sont exclues les dépenses au titre de la production pour l'administration publique, de films non culturels tels que les films éducatifs et publicitaires produits par des producteurs privés à l'intention de l'administration publique.

10. La radiodiffusion et la télévision

Dépenses engagées dans le secteur de la radio et de la télévision y compris celles des administrations publiques comme Radio-Québec. L'aide financière accordée aux stations privées et aux établissements est aussi incluse. Les dépenses de l'année 1986-87 comportent une part d'estimation due au fait que la Société de radio-télévision du Québec a ramené au 31 mars la date de fin de son exercice financier, lequel jusqu'en 1986 se terminait le 31 août.

11. L'enregistrement sonore

L'enregistrement sonore s'applique aux disques et aux bandes sonores contenant des enregistrements musicaux et verbaux. Cette sous-catégorie comprend aussi les dépenses relatives à la création de bandes et de disques, les fonds consacrés à l'exploitation de studios et à l'achat de matériel ainsi que les dépenses engagées pour la distribution y compris les subventions aux sociétés de distribution, aux fabricants et aux magasins.

12. Le multiculturalisme

Dépenses engagées au titre du multiculturalisme ainsi que les subventions octroyées à ce secteur.

13. Les activités multidisciplinaires

Dépenses relatives aux nombreuses activités et fonctions culturelles non classées dans une sous-catégorie fonctionnelle, comprennent aussi l'aide financière accordée aux installations, aux festivals et aux centres culturels ainsi qu'aux municipalités, aux programmes d'échange et aux groupes artistiques organisant diverses activités culturelles. Jusqu'en 1983-84 cette fonction s'appelait "programmes communautaires".

14. Développement et promotion de la langue

Cette fonction réfère aux dépenses des organismes pour le développement et la promotion de la langue au Québec: recherches, études, enquêtes, normalisation et diffusion de nouveaux termes.

15. Les autres dépenses

Les autres dépenses désignent les dépenses générales et administratives ne pouvant pas être attribuées à un secteur d'activité en particulier parce qu'elles concernent de nombreuses activités culturelles. Toutefois, les dépenses générales administratives pouvant être caractérisées sont incluses dans les frais des activités pertinentes.

LES CATÉGORIES DE DÉPENSES

Les dépenses au titre de la culture se répartissent en quatre catérgories, soit:

- internes de fonctionnement,
- internes d'investissement,
- externes de fonctionnement,
- externes d'investissement.

Les dépenses internes

Les dépenses internes réfèrent aux travaux de nature culturelle habituellement réalisés dans les locaux du ministère ou de l'organisme et effectués par leur personnel. Sont aussi inclues les dépenses au titre de l'administration des programmes externes, les coûts d'achat de terrains, d'immeubles ou d'équipement devant servir à des fins culturelles ainsi que les achats de services nécessaires aux projets culturels (ex.: services d'informatique). Les dépenses internes se subdivent en dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement.

Dépenses internes de fonctionnement

Cette catégorie comprend d'abord les dépenses au titre des salaires et des traitements pour tous les occasionnels et employés réguliers à temps plein et à temps partiel, embauchés pour une période déterminée. Sont aussi inclues les prestations des employés versées par l'administration dans les fonds de sécurité sociale, les caisses de retraite, etc., de même que la rémunération versée aux pigistes.

Cette catégorie comprend aussi les achats de biens et de services comme le matériel et les fournitures de bureau, le loyer, le combustible et l'électricité, les réparations et l'entretien, l'impression, les frais de déplacement, les frais de téléphone et de télégraphe, les appareils dont la vie utile est inférieure à un an et les achats d'autres biens et services nécessaires au fonctionnement de l'organisme.

Dépenses internes d'investissement

Cette catégorie inclut les dépenses pour les biens dont la vie utile est supérieure à un an, les dépenses relatives à l'achat de terrains, de machines, de matériel ou d'immeubles ou la construction de ces derniers, ainsi que les dépenses engagées dans des réparations majeures apportées aux immeubles.

Les dépenses externes

Les dépenses externes comprennent les subventions, les contributions et les transferts versés à:

- des particuliers comme l'aide financière accordée sous forme de prix, de subventions aux artistes, etc.;
- des associations et organismes, par exemple l'aide financière et les transferts aux établissements

(musées, archives, bibliothèques, etc.), aux sociétés, aux groupes, aux associations et aux organismes;

- des administrations municipales notamment les transferts aux municipalités, aux conseils spéciaux (conseils de bibliothèques régionales et organismes de conservation) et aux conseils scolaires pour les activités culturelles et artistiques;

- d'autres administrations n'entrant pas dans les catégories ci-dessus (ex.: les administrations étrangères) mais ayant reçu de l'aide financière ou des transferts pour des activités artistiques ou culturelles.

Les dépenses externes peuvent servir à du fonctionnement ou à de l'investissement.

Dépenses externes de fonctionnement

L'aide financière non destinée au développement ou à l'acquisition de capital, mais décrite comme courante (de fonctionnement) dans les rapports financiers.

Dépenses externes d'investissement

Les subventions et les transferts accordés pour financer l'achat d'immobilisations ou d'équipements dont la durée de vie dépasse un an.

DONNÉES RÉVISÉES

Certaines données ayant été involontairement omises dans la version précédente (1982-1986) de cette publication, il a fallu réviser certaines dépenses de quelques fonctions pour deux années financières entérieures.

Pour 1983-84, ont été révisées les dépenses internes et totales des fonctions suivantes: littérature, arts visuels et artisanat, multiculturalisme, autres.

Pour 1984-85, ont été révisées les dépenses internes des fonctions musées et patrimoine, ainsi que les dépenses externes de fonctionnement des fonctions littérature et multiculturalisme.

Annexe 2 - Liste des répondants 1986-87

1. Assemblée nationale
2. Commission de protection de la langue française
3. Conseil de la langue française
4. Institut québécois de recherche sur la culture[1]
5. Ministère des Affaires culturelles[2]
6. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
7. Ministère des Communautés culturelles et Immigration
8. Ministère des Communications
9. Ministère de l'Éducation
10. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
11. Ministère de l'Environnement
12. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
13. Ministère des Relations internationales
14. Ministère de la Santé et des Services sociaux
15. Ministère du Tourisme
16. Office de la langue française
17. Société de développement des industries de la culture et des communications
18. Société de radio-télévision du Québec[3]
19. Société immobilière du Québec

1. Une source importante des revenus pour les dépenses internes de l'Institut québécois de recherche sur la culture provient du ministère des Affaires culturelles et ce montant est exclu des dépenses externes du ministère.
2. Les dépenses de fonctionnement d'autres organismes considérés comme fonds spéciaux et subventionnés par le ministère des Affaires culturelles sont comptabilisés dans les dépenses internes du ministère: Institut québécois du cinéma, Maison de la musique de Montréal, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée du Québec, Société de la Place des arts de Montréal, Société du Grand-Théâtre de Québec, Société générale du cinéma. Les subventions, contributions ou transferts accordés par ces fonds spéciaux sont inscrits dans les dépenses externes. Les revenus provenant de sources extérieures (vente de billets, dons, location, ...) ne sont pas inclus dans les tableaux.
3. Une source importante des revenus pour les dépenses internes de la Société de radio-télévision du Québec provient du ministère des Communications et ce montant est exclu des dépenses externes du ministère.